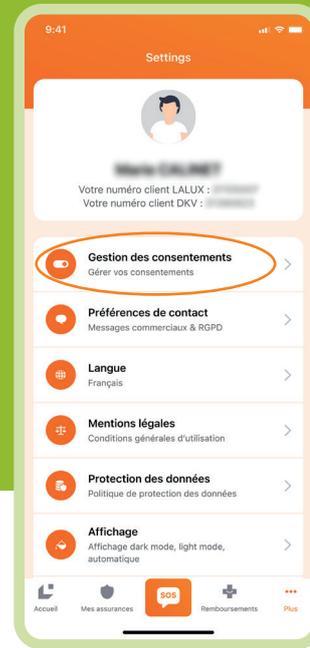


easyAPP : activation du service Tiers Payant



- 1 Cliquez sur « Plus » pour afficher toute les fonctionnalités.
- 2 Sélectionnez « Paramètres ».
- 3 Sélectionnez « Gestion des consentements ».

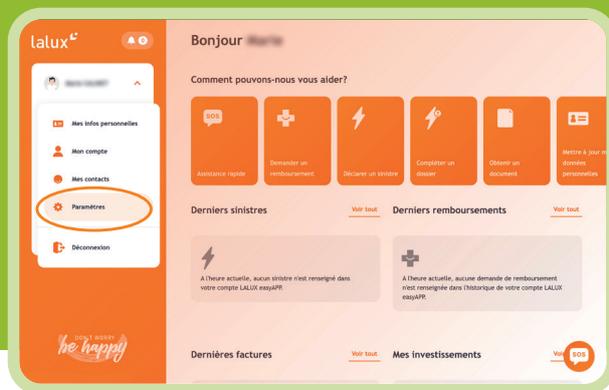


- 6 Afin d'activer définitivement le service Tiers Payant merci de soumettre votre/vos attestation(s) de droit récupérées chez Ameli, site de la Sécurité Sociale française.



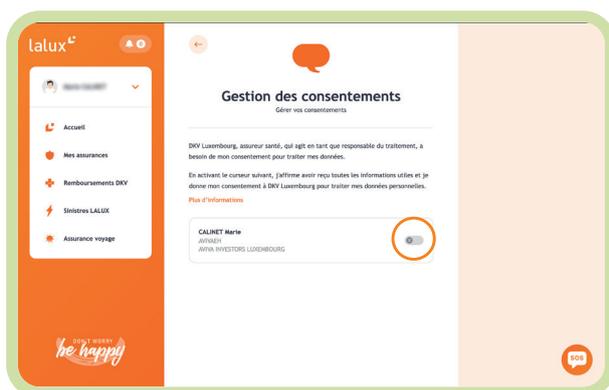
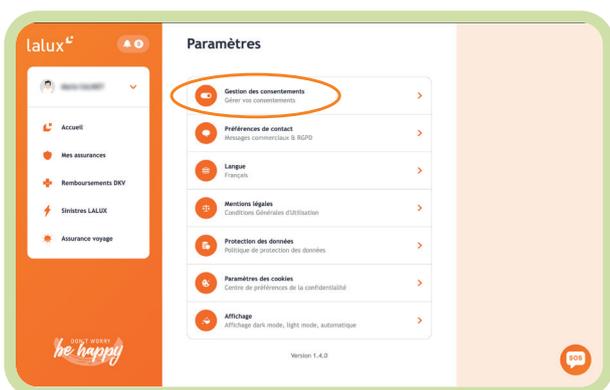
- 4 En glissant le slider vers la droite vous donnez l'accord à DKV Luxembourg de traiter les données personnelles de chaque personne assurée.
- 5 Dès que vous recevez le message de confirmation, vous avez donné le consentement nécessaire permettant d'activer le service Tiers Payant.
- 7 Dès que le service Tiers Payant est disponible, le statut télétransmission est « Activé ».

easyAPP Home: activation du service Tiers Payant



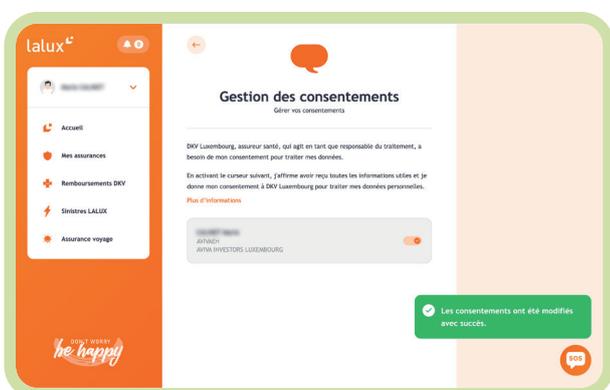
1 Cliquez sur la flèche à côté de votre nom pour afficher toute les fonctionnalités.

2 Sélectionnez « Paramètres ».



3 Sélectionnez « Gestion des consentements ».

4 En glissant le slider vers la droite vous donnez l'accord à DKV Luxembourg de traiter les données personnelles de chaque personne assurée.



6 Afin d'activer définitivement le service Tiers Payant merci de soumettre votre/vos attestation(s) de droit récupérées chez Ameli, site de la Sécurité Sociale française.



5 Dès que vous recevez le message de confirmation, vous avez donné le consentement nécessaire permettant d'activer le service Tiers Payant.

7 Dès que le service Tiers Payant est disponible, le statut télétransmission est « Activé ».